

La problématique

Toute recherche doit être fondée sur une problématique. En d'autres termes, il faut soumettre le sujet d'étude à un questionnement systématique de ses postulats et de ses implications. Une recherche menée sans problématisation ne serait qu'une suite d'affirmations péremptoires ou d'informations compilées au gré du hasard.

- La problématique est la formulation d'une question centrale concernant *ce qui pose problème* dans le sujet traité. Elle est construite autour d'hypothèses de recherche qui permettent de saisir les enjeux et la portée de la question pour le domaine concerné.
- La problématique dépend du sujet traité et de l'optique choisie pour le traiter. Chaque domaine d'étude possède un ensemble de problématiques récurrentes et quasiment incontournables dont le chercheur doit tenir compte lorsqu'il aborde un point particulier du domaine.
- La problématique doit apparaître clairement dans l'introduction du travail. Elle correspond à une reformulation interrogative de l'intitulé initial du sujet. Cette reformulation est généralement articulée autour de trois questions essentielles en heuristique académique : QUOI (définition de l'objet) ? COMMENT (explication du processus) ? POURQUOI (exposé de la finalité) ?
- La problématique doit être centrale par rapport au sujet, c'est-à-dire qu'elle doit porter sur un mot / thème / concept essentiel du domaine traité. Elle ne doit pas être « à côté » du sujet ni toucher un point secondaire par rapport au problème de fond qui sous-tend le titre du travail.
- Quel que soit le domaine et le sujet choisis, la problématique doit tenir compte de trois facteurs importants qui déterminent généralement le traitement du sujet : le facteur « temps », le facteur « espace », et la nature des intervenants. Car le contenu de la recherche sera variable en fonction du contexte spatial, temporel et humain dans lequel celle-ci se situe.

En somme, la problématique doit poser une question centrale par rapport au sujet choisi, annoncer une idée directrice pour la suite du travail, et esquisser une démarche démonstrative qui sera suivie tout au

long de la rédaction. Enfin, la problématique doit recevoir l'aval du directeur de recherche.

Exemple d'annonce d'une problématique

« L'un d'eux [des phénomènes] retient particulièrement l'attention, parce qu'il paraît caractériser cette époque [le haut Moyen Âge], je veux parler des tumultes de masse, de l'enchaînement des révoltes populaires, des agitations qui ont perturbé les couches inférieures de la société et qui, dans le cours du XIV^e siècle, se propagèrent d'un bout à l'autre de l'Europe [...] À propos de mouvements d'une telle ampleur et qui se prolongèrent si longtemps, une première interrogation se lève. Ces commotions, les derniers temps du Moyen Âge sont-ils seuls à les avoir ressenties ? N'ont-elles pas déjà secoué le XIII^e, le XII^e siècle ? N'existait-il pas dès lors des tensions aussi violentes entre le peuple et ses maîtres, mais que les témoignages, insuffisamment sollicités peut-être, étouffent et dissimulent encore ? Et si l'on cherche à situer les pulsions qui provoquèrent ces troubles, si l'on regarde d'abord du côté de l'économie... ».

G. Duby, *Des sociétés médiévales*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 42-43.

La rédaction

La rédaction d'un mémoire de recherche ou d'une thèse de Doctorat doit respecter un certain nombre de règles qui déterminent l'écriture académique. On ne rédige pas une recherche comme un rapport administratif ou un roman policier. L'exercice de rédaction qui s'en rapproche le plus est probablement celui de la dissertation, même si la composition et la visée du mémoire de recherche sont foncièrement différentes.

- Pour pouvoir commencer la rédaction, il faut avoir préparé au préalable un certain nombre de fiches qui vont servir de base à la rédaction, sorte de « réservoir d'idées ». Ces fiches doivent être organisées et classées dans des « chemises » suivant les sections et les chapitres prévus dans le plan de rédaction. Bien sûr, tout cela peut être organisé sur ordinateur sous forme de tableaux ou de fiches électroniques.
- Pour écrire une section ou une partie, il faut commencer par s'imprégner du contenu des fiches correspondantes, puis dégager une idée centrale qui servira de fil directeur au développement. Il faut ensuite établir un mini plan interne à la partie à écrire, qui détaille l'enchaînement des idées suivant les paragraphes, le principe étant : « une idée, un paragraphe ». Soignez les transitions entre les parties, l'enchaînement logique des idées et le cheminement argumentatif des paragraphes.
- Au sein d'une section, il faut passer par quatre étapes de rédaction :
 - 1) Exposé de l'idée et de ce que l'on sait à son sujet à partir des « fiches de lecture ».
 - 2) Discussion de « l'état de la recherche » et émission d'hypothèses de travail concernant les sections à venir.
 - 3) Présentation des éléments réunis par l'étudiant chercheur et permettant d'éclairer les questions soulevées en cours de développement ou d'apporter une réponse nouvelle à une problématique ancienne.
 - 4) Synthèse des éléments dans le cadre d'une brève conclusion qui servira de transition au développement suivant. Autrement dit, il

s'agit de faire une mise en perspective de ce qui a été rédigé afin d'assurer le lien avec ce qui va suivre.

Comment rédiger intelligemment ?

- Énoncer clairement la ou les notions concernées par la recherche (définir et préciser leur champ d'application).
- Trouver et formuler la question à laquelle le développement va tenter de répondre.
- Préciser le problème que l'on va traiter et exposer les hypothèses de travail concernant ce problème.
- Expliquer l'enjeu de la recherche menée sur le problème en question (contexte et prolongements).
- Exposer la logique du travail et les étapes suivies pour mener à bien la recherche.
- Montrer l'intérêt de l'étude sur tous les plans : intellectuel, méthodologique, culturel, pratique.
- Éviter la généralisation abusive et la systématisation facile à partir de faits anodins, ainsi que les jugements définitifs et sans appel.
- Proscrire les phrases assertives et le ton dogmatique, ainsi que les adjectifs qualificatifs (marques de subjectivité), en particulier dans la présentation des auteurs ou l'analyse des œuvres (du type : « *grand romancier* », « œuvre *extraordinaire* », etc.). Bref, veiller à la neutralité du ton académique (pas de superlatif ni de style dithyrambique).

L'introduction

L'introduction est une partie cruciale et incontournable de toute recherche. Il ne peut y avoir de mémoire ni de thèse sans introduction. C'est la première partie par laquelle le lecteur accède au contenu du travail effectué sur le sujet choisi. C'est pourquoi il faut lui accorder un soin particulier, tant au niveau de la rédaction que de la construction.

En principe, et en fonction de la discipline, du domaine et du sujet choisis, l'introduction doit renfermer au moins les sous parties suivantes sans pour autant les signaler explicitement dans la rédaction (pas d'intertitres) :

- 1) Définir le cadre de l'étude et l'optique dans laquelle sera traitée la question.
- 2) Poser la problématique du sujet après analyse de l'intitulé.
- 3) Synthétiser « l'état de la recherche » sur le sujet ou la question choisie.
- 4) Présenter le corpus ou le support de l'étude et justifier son choix.
- 5) Annoncer les grandes lignes du mémoire ou de la thèse, ainsi que les axes d'analyse retenus pour le sujet.

Ainsi conçue, l'introduction permet de poser une question centrale que l'étudiant chercheur tentera de traiter en apportant des éléments de réponse issus de la phase préparatoire d'investigation. Pour ce faire, il mettra en perspective la question, précisera le cadre théorique de référence et annoncera les étapes qu'il aura fixées pour mener à bien son étude.

- Une bonne introduction doit être bien rédigée (sans fautes d'orthographe ni maladroites de style) et construite progressivement en allant de ce que l'on sait vers ce que l'on se propose d'étudier ou d'approfondir. Elle doit surtout capter l'attention du lecteur en posant des questions pertinentes et en mettant en place un cheminement intellectuel original.
- À titre d'information sur le « volume » d'une introduction, disons que celle-ci doit osciller entre 5 et 10 pages pour un mémoire de recherche, et 10 et 15 pages pour une thèse de Doctorat. Mais l'essentiel est de respecter un certain équilibre des parties lorsque l'on se propose de rédiger sa recherche. De ce point de vue,

l'introduction ne doit pas être trop limitée ni disproportionnée par rapport aux autres parties.

Exemple d'introduction*

« Notre ambition était fixée : à partir de la production littéraire arabe la plus ancienne et la plus typique, scruter l'horizon culturel d'une société ; à travers un langage, au-delà de l'abstraction, retrouver l'homme, comprendre son accord avec le monde.

L'ambition désignait son objet, la poésie médiévale, et un premier objectif, les modes de création. Il lui fallait, pour atteindre l'un et saisir l'autre, une méthode et des moyens [...]

Notre entreprise, à l'origine, voulait se consacrer exclusivement aux modes de la création et aux structures du langage. La tentation fut grande de nous enfermer dans ce dialogue avec les textes. Mais comme le remarque Bourdieu : *le projet créateur est le lieu où s'entremêlent et parfois se contrarient la nécessité intrinsèque de l'œuvre qui demande à être poursuivie, améliorée, achevée, et les contraintes sociales qui l'orientent du dehors*. L'analyse... ».

J.E. Bencheikh, *Poétique arabe*, Paris, Gallimard, 1989, p. 3.

* L'importance de l'introduction tient au fait qu'elle constitue l'entrée en matière qui va capter l'attention du lecteur ou le détourner du sujet. La première impression, on le sait, est essentielle pour la poursuite de la lecture. Alors pensez d'abord à votre lecteur en écrivant l'introduction !

La conclusion

La conclusion est la dernière partie du développement. Elle est la note finale sur laquelle se clôt le mémoire de recherche ou la thèse de Doctorat. Elle a pour fonction de synthétiser et de mettre en perspective les résultats de l'étude présentée tout au long de l'écriture. C'est pourquoi elle doit à la fois proposer un résumé intelligent des sections précédentes et répondre clairement aux questions et hypothèses de travail qui auront été posées en cours de développement.

- La conclusion n'a pas pour fonction de faire l'éloge de ce qui a été réalisé mais de montrer simplement l'intérêt de la recherche menée et l'apport de chacune des parties développées. Elle doit consister, par conséquent, en un aperçu synthétique, au ton mesuré et objectif. L'étudiant chercheur doit, certes, montrer les « points forts » et les innovations de son étude mais il doit également dire un mot des éventuelles difficultés, lacunes et insuffisances qui ont pu gêner son travail. Celles-ci montrent qu'il est conscient des enjeux de sa recherche et qu'il possède la distance critique nécessaire pour juger son propre travail, sans excès ni partialité.
- La conclusion est, en outre, le lieu où il convient d'indiquer les questions connexes à la recherche menée et qui méritent d'être étudiées. Ce sont généralement des questions non soulevées initialement, issues du travail d'investigation personnel, mais imposées par les exigences du sujet lui-même. Ces questions constituent autant d'ouvertures pour le travail à venir, dans le prolongement de la recherche qui se clôt.

En somme, dans la pratique et sous réserve d'adaptation aux problématiques spécifiques à certains domaines, la conclusion doit comporter les sous-parties suivantes mais sans indication de sous-titres :

- 1) Résumé des principales étapes de la recherche et exposé de la démarche adoptée.
- 2) Mise en perspective de la méthode utilisée (la démonstration) et des principaux résultats de l'étude.
- 3) Synthèse des difficultés rencontrées d'ordre théorique mais aussi pratique, et des questions qui demeurent en suspens.